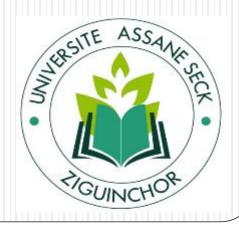
Algorithmique et Programmation

L2 MPI-PC

Dr Ousmane DIALLO



5.1. Contrôler le déroulement d'un programme

- ☐ Jusqu'à présent, les instructions de nos algorithmes ou programmes s'exécutaient de manière séquentielle et linéaire sans aucune contrainte ni condition. Nous allons dans ce chapitre voir dans quelle mesure il sera possible de contrôler le déroulement d'un algorithme et conséquemment celui d'un programme.
- ☐ Ceci se fera donc par l'utilisation de structures de contrôle. Nous en présenterons principalement deux catégories:
 - Les structures alternatives:

Si... (if...)
Si...Sinon (if...else)
Cas ... parmi (case...of)

• Les structures répétitives:

Pour...faire (for... do)
Tant que ... faire (while...do)
Répéter... jusqu'à (repeat...until)

5.1.1. Les structures alternatives

☐ Une instruction alternative permet de faire le **choix** entre une, deux ou plusieurs **actions** suivant qu'une certaine **condition** est remplie ou non. Une telle structure algorithmique est encore appelée **sélection**.

A. L'instruction Si

- ☐ Dans la suite, on considéra au niveau des syntaxes que le terme instruction désigne soit :
 - Une expression suivie de point virgule
 - Un appel de fonction suivi de point virgule
 - Une instruction de contrôle (cas des instructions imbriquées)
 - Un **bloc d'instructions** (regroupant plusieurs instructions, il commence par **Begin** et se termine par **End**; ou **Debut** et **Fin**; en Algo)

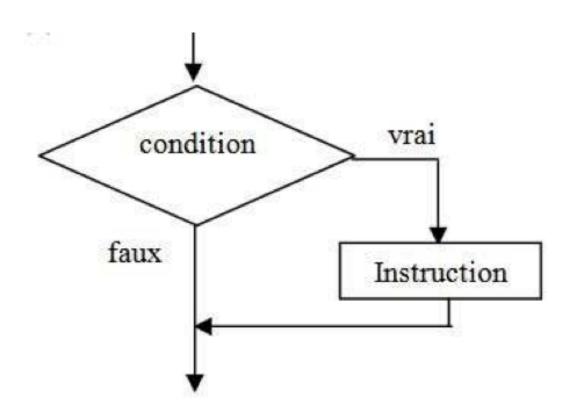
Syntaxe algo: SI <condition> ALORS Instruction

Syntaxe Pascal: If <condition> Then Instruction

☐ L'instruction Si permet de traiter l'instruction uniquement si la condition (l'expression booléenne) est vérifiée.

A. L'instruction Si

Organigramme



B. L'instruction Si ... Sinon

Syntaxe algo: SI <condition> ALORS Instruction 1

Sinon Instruction 2

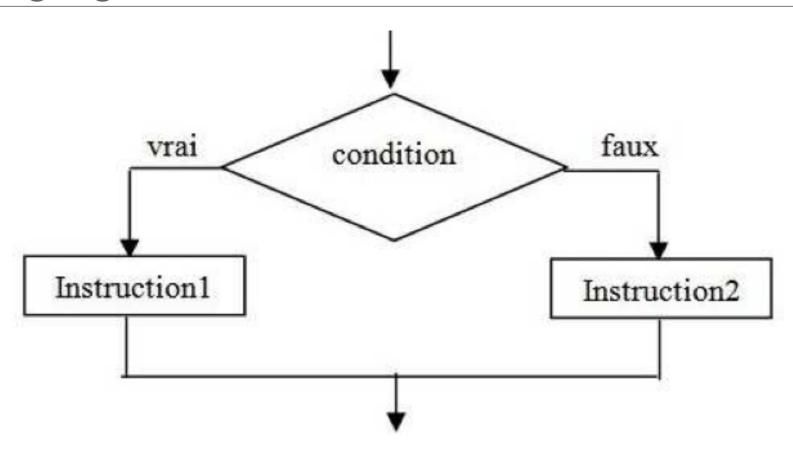
Syntaxe Pascal: If <condition> Then Instruction 1

Else Instruction 2

- ☐ L'instruction Si...Sinon permet de traiter l'instruction1 si la condition est vérifiée et l'instruction2 si la condition n'est pas vérifiée.
- □ Ici, l'exécution des instructions instructions1 et instructions2 est mutuellement exclusive ce qui signifie que seule une des deux instructions sera exécutée.
- ☐ ATTENTION: PAS DE POINT VIRGULE AVANT UN ELSE !!!

B. L'instruction Si ... Sinon

Organigramme



Exemple: Calcul d'une racine carrée (avec SI ... ALORS)

```
Algorithm SI_ALORS;
Variables
    x: réel ; (*opérande*)
    r: réel ; (*résultat de la racine carrée*)
Début
    Ecrire ('Saisir le nombre x');
    Lire (x);
    Si (x>0) Alors
    Début
    r := racine (x);
    Ecrire (r);
    Fin
Fin.
```

```
program SI_ALORS;
Var

x: real; (*opérande*)

r: real; (*résultat de la racine carrée*)

Begin

Write ('Saisir le nombre x');

Read(x);

If (x>0) Then

Begin

r:= SQRT (x);

Write (r);

End

End.
```

Exemple: Calcul d'une racine carrée (avec SI ... ALORS ... SINON)

```
Algorithm SI_ALORS_SINON;
Variables
    x: réel ; (*opérande*)
    r: réel ; (*résultat de la racine carrée*)
Début
    Ecrire ('Saisir le nombre x');
    Lire (x);
    Si(x<0) Alors
                 Ecrire ('x est négatif')
               Sinon
                 Début
                    r := racine(x);
                     Ecrire (r);
                 Fin;
Fin.
```

```
program SI_ALORS_SINON;
Var
    x: real; (*opérande*)
    r: real ; (*résultat de la racine carrée*)
Begin
    Write ('Saisir le nombre x');
    Read (x);
    If (x \le 0) Then
                 Write ('x est négatif')
               Else
                  Begin
                    r := racine(x);
                    Write (r);
                  End;
End.
```

C. Instructions imbriquées

☐ Il faut bien percevoir que la formulation de l'**instruction IF** n'est pas toujours sans ambiguïté. En effet, on peut avoir une **imbrication** au niveau des structures de contrôle.

Exemple:

IF (cond1) THEN IF (cond2) THEN IF (cond3) THEN instruction1 ELSE instruction2 ELSE instruction4;

Afin d'éviter des ambiguïtés de ce genre lors de la lecture d'un programme, il est vivement recommandé de bien mettre un **THEN** et un **ELSE** de la même structure alternative au même niveau vertical afin de ne pas les mélanger entre eux. On parle d'**indentation** ou de **paragraphage.**

IF (cond1) THEN

IF (cond2) THEN

IF (cond3) **THEN** instruction1

ELSE instruction2

ELSE instruction3

ELSE instruction4;

C. Instructions imbriquées

□En général, une telle ambiguïté syntaxique est écartée définitivement soit en utilisant les parenthèses symboliques **BEGIN** et **END**, soit en respectant la règle suivante:

Règle:

«La partie **ELSE** se rapporte toujours au mot réserve **IF** précédent le plus proche pour lequel il n'existe pas de partie **ELSE**. »

□Dans une construction de structures alternatives imbriquées il doit y avoir autant de mots **THEN** que de mots **IF**.

Exemple: Equation du premier degré avec C=0

Ecrire un programme qui résous une équation du premier degré Ax+b=0 qui lit les valeurs de A et B entrées par l'utilisateur.

```
Program Premier_Degre;
Var
  A, B : real;
Begin
  write('Entrez les coefficients A et B : ');
  readln(A,B);
if (A=0) then { Evaluation de la condition}
          if (B=0) then
                   writeln('Tout réel est solution!')
                    else
                     writeln('Impossible !')
          else writeln('La solution est:',-B/A:10:3);
End.
```

D. La sélection multiple: Case ... of

□ Elle est utilisée pour tester une solution parmi N. Par exemple, au cas où un menu est proposé à l'utilisateur (1. pour lire, 2. pour écrire, 3. pour calculer, 4. pour sortir, etc.), il est important de tester si l'utilisateur a tapé 1, 2, 3 ou 4. Au lieu d'utiliser plusieurs IF...THEN... ELSE... Imbriqués, il est préférable de choisir une sélection multiple. Ainsi au lieu d'écrire:

```
IF reponse=1 THEN
Instructions de lecture...
ELSE
IF reponse=2 THEN
Instructions d'écriture...
ELSE
IF reponse=3 THEN
instructions de calcul...
```

```
Il serait préférable d'écrire:
```

CASE reponse **OF**

- 1 : Instructions de lecture...
- 2 : Instructions d'écriture...
- 3 : instructions de calcul...

End;

Syntaxe algo:

CAS variable PARMI

constante1 : suite d'instructions1
constante2 : suite d'instructions2
intervalle1 : suite d'instructions3

SINON suite instructions par défaut

FIN;

Syntaxe Pascal:

CASE variable OF

constante1 : suite d'instructions1 constante2 : suite d'instructions2 intervalle1 : suite d'instructions3 ...

ELSE suite instructions par défaut

END;

D. La sélection multiple: Case ... of

À retenir:

- Comme avec l'instruction IF, l'exécution de chaque branche est mutuellement exclusive.
- La variable variable est appelée **sélecteur** et doit être d'un **type scalaire** (caractère ou entier).
- Les constantes **CASE** doivent être toutes différentes et du même type que le sélecteur. Elles sont interprétées comme des **étiquettes**.
- Seules les égalités sont possibles au niveau du test *(Pas de comparaisons de type <,>,<=,>= ou <>*. On peut néanmoins utiliser des **intervalles**.
- On peut donner une liste de constantes, ou des intervalles de constantes.
- Attention, chaque valeur possible ne doit être représentée qu'une fois au plus (sinon il y a erreur `a la compilation).
 - Par exemple, on ne peut pas faire des intervalles se chevauchant, comme 3..6 et
 5..10, les cas 5 et 6 étant représentés 2 fois.

Exemple: Simuler une calculatrice

```
Program calculette;
var A,B : real;
   RESULTAT : real;
  TOUCHE: char;
Begin
  write('entrez une opération');
  write('(taper un nombre, un opérateur puis un nombre): ');
  readln(A,TOUCHE,B);
  case TOUCHE of
      '+': RESULTAT := A+B;
       '-': RESULTAT:= A-B;
       '*': RESULTAT:= A*B;
       '/': RESULTAT:= A/B;
   end:
   writeln(A, TOUCHE, B,' = ', RESULTAT);
end.
```

5.1.2. Les structures répétitives

- ☐ Une structure répétitive permet d'exécuter une séquence d'instructions un certain nombre de fois jusqu'à ce qu'une condition déterminée soit remplie ou non. La répétition se fait par l'intermédiaire de **boucles** et d'**itérations**.
 - Une **boucle** consiste à parcourir une partie d'un programme un certain nombre de fois.
 - Une Itération est la répétition d'un même traitement plusieurs fois.
- ☐ La même séquence d'instructions est réitérée plusieurs fois au cours d'une même exécution.
- On distingue les boucles à bornes définies (**POUR...FAIRE**) et les boucles à bornes non définies (**TANT QUE...FAIRE** et **RÉPÉTER...JUSQU'À**).
- □ Toute structure répétitive est composée de trois éléments:
 - d'une initialisation d'un compteur;
 - d'une condition d'arrêt ou de continuité;
 - d'un bloc d'instructions.
- ☐ Toute modification d'un quelconque de ces trois éléments nécessite un contrôle de cohérence des deux autres.

- A. Boucle à bornes définies (POUR...FAIRE)
- ☐ Dans le cas d'une boucle à bornes définies, nous connaissons le nombre d'itérations à effectuer, grâce aux valeurs des bornes minimale et maximale fournies dans la définition de la boucle.
- ☐ Un indice de boucle varie alors de la valeur minimale (initiale) jusqu'à la valeur maximale (finale).

Syntaxe algo: POUR compteur: borne_min À borne_max

FAIRE <Séquence d'Instructions>

Syntaxe Pascal: FOR compteur:= borne_min TO borne_max

DO <Séquence d'Instructions>;

FOR compteur: borne_max downto borne_min

DO <Séquence d'Instruction>;

□ La variable **compteur** doit être de type scalaire (entier, énuméré, intervalle ou caractère) elle ne peut pas être réelle. si borne_min > borne_max le **FOR** de la première syntaxe n'est pas executé.

Exemples:

```
program boucle_for;
Var     i:integer;
begin
    for i:=1 to 5 do
        writeln('le carré de ', i, ' est :', sqr(i));
writeln;
writeln('FIN. A la prochaine...');
end.
```

```
Il est possible d'imbriquer plusieurs boucles FOR:

For X1 := C1 to C2 do

Begin

For X2 := D1 to D2 do

Begin

End;

End;
```

```
PROGRAM table_multiplication;

VAR

i, j : integer;

BEGIN

for i := 1 to 10 do

begin

for j := 1 to 10 do

write (i*j : 3);

writeln;

end;

END.
```

- B. Boucle à bornes non définies
- □ Lorsque les bornes ne sont pas connues, il existe deux autres types de boucles:
- Boucle TANT QUE ... FAIRE ...

Syntaxe algo: TANT QUE < condition > FAIRE

<Séquence d'Instructions>

Syntaxe Pascal: WHILE <condition> DO

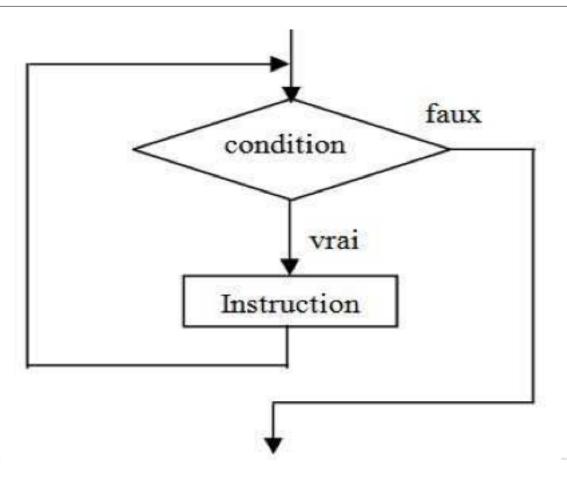
<Séquence d'Instructions>

Remarques

- ☐ Arrêt si **condition** est fausse
- ⇒Pas de boucle si faux au départ
- ☐ Incrémentation gérée par le programmeur lui-même
- ⇒Pas d'augmentation automatique d'une variable (contrairement à la boucle FOR)
- ☐ Les variables de l'expression **condition** doivent être initialisées avant le **while**, pour qu'au premier passage **condition** puisse être évaluée.

Boucle TANT QUE ... FAIRE

Organigramme



Exemple:

```
program boucle_while;
var
  i:integer;
begin
  i:=1;
   while i \le 5 do
   begin
     writeln('le carré de ', i, 'est :', sqr(i));
     i:=i+1; {incrémentation gérée par le programmeur}
   end;
     writeln;
      writeln('FIN. A la prochaine...');
end.
```

B. Boucle à bornes non définies

Boucle REPETER ... JUSQU'À

Syntaxe algo: REPETER

<Séquence d'Instructions>

JUSQU'À <condition>

Syntaxe Pascal: REPEAT

<Séquence d'Instructions>

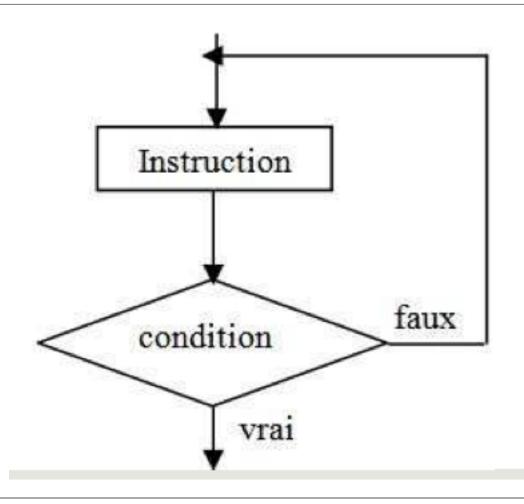
UNTIL <condition>

Remarques

- □ La boucle s'effectue tant que l'expression est fausse, arrêt quand l'expression est vraie. C'est le contraire de la boucle **WHILE**.
- □ Contrairement au WHILE, il y a au moins un passage (1 boucle), même si l'expression est vraie ;
- ☐ De même que pour le WHILE, c'est le programmeur qui gère l'incrémentation.

Boucle REPETER ... JUSQU'À

Organigramme



Exemple:

```
program boucle_repeat;
var
 i:integer;
begin
i:=1;
  repeat
      writeln('le carré de ', i, ' est :', sqr(i));
       i:=i+1; { incrémentation gérée par le programmeur }
  until i>5;
  writeln;
  writeln('FIN. A la prochaine...');
end.
```

Remarques

- □ Faire attention aux conditions initiales, aux conditions d'arrêt et à l'incrémentation sinon la boucle risque d'être infinie.
- Les deux boucles peuvent être choisies indifféremment. Cependant, l'une est le contraire de l'autre, au niveau de la **condition d'arrêt**:

TANT QUE condition1 FAIRE <Bloc d'instructions>



REPETER <Bloc d'instructions> JUSQU'A non (condition1)

- Tant que condition1 est vraie, faire bloc d'instructions...
- Répéter bloc d'instructions, jusqu'à ce que condition1 ne soit plus vraie
- □ Dans ce cas, la condition d'arrêt de la boucle **TANT QUE** est l'opposée de la condition d'arrêt de la boucle **REPETER**.

Exemple:

```
TANT QUE (i<>10) FAIRE
i:= i+1 {on fait varier i jusqu'à 10}
```

Est équivalent à :

REPETER

Remarque

Les boucles **REPETER** et **TANT QUE** peuvent être utilisées même si les bornes sont définies. Dans ce cas, il est bien entendu préférable d'utiliser une boucle POUR.

Exemple comparatif

□ Dans cet exemple, un même algorithme sera traité avec les trois boucles étudiées

Algorithme: Reconstruire l'opération de multiplication, en effectuant des sommes successives. Soit à effectuer le produit des entiers naturels a et b (distincts de 0).

Données: a multiplicande, b multiplicateur

Résultat: P produit

Méthode: ajouter b fois le multiplicande

Exemple comparatif:

```
Algorithme Avec_Pour;

Variables a,b,i,P:entier;

Debut

Ecrire('Donner a et b');

Lire(a,b);

P:=0;

Pour i:=1 à b Faire

P:=P+a;

Ecrire('Le produit est',P);

Fin.
```

```
Algorithme Avec_TANTQUE;
variables a,b,i,P:entier;
Debut
   Ecrire('Donner a et b');
   Lire(a,b);
  P := 0;
  i:=1;
  TantQue (i<=b) Faire
     Debut
       P := P + a:
       i:=i+1:
     Fin;
  Ecrire('Le produit est',P);
Fin.
```

```
Algorithme Avec_REPETER;
variables a,b,i,P:entier;
Debut
  Ecrire('Donner a et b');
  Lire(a,b);
  P := 0:
  i:=1:
  Repeter
     P := P + a;
     i:=i+1;
  Jusque (i>b);
  Ecrire('Le produit est',P);
Fin.
```